



13 mai 2020

Consultation relative au message concernant la loi sur les voies cyclables

Fiche d'information 2 : nombre d'accidents

Un réseau de voies cyclables de qualité contribue à désenchevêtrer le trafic et à prévenir les accidents.

Statistique des accidents sur la période 2015-2019 (vélos et vélos électriques)

	2015	2016	2017	2018	2019
Tués	253	216	230	233	187
Vélos électriques	14	9	7	12	11
Vélos	25	24	30	27	16
Blessés graves	3 830	3 785	3 654	3 873	3 639
Vélos électriques	163	201	224	309	355
Vélos	838	854	818	877	802

Le nombre d'accidents impliquant des vélos et des vélos électriques est globalement en baisse, mais les accidents de vélos électriques ont tendance à progresser du fait de l'utilisation accrue de ces derniers.

En 2019, 16 cyclistes ont perdu la vie dans des accidents de la route, soit 11 de moins que l'année précédente. Par ailleurs, 802 personnes ont été grièvement blessées (contre 877 en 2018). Parmi les conducteurs de vélos électriques, 11 personnes ont été tuées (2018 : 12) et 355 grièvement blessées (2018 : 309). Dans près des trois quarts des cas, les conducteurs de vélos électriques étaient les principaux responsables des accidents, sachant que la plupart de ces accidents étaient dû à un dérapage ou à une perte de maîtrise du vélo.

L'OFROU étudie plusieurs mesures visant à améliorer la sécurité routière pour les conducteurs de vélos électriques, parmi lesquelles l'introduction de l'allumage obligatoire des phares et de l'obligation pour les vélos électriques rapides de disposer d'un tachymètre. Des modifications d'ordonnances en ce sens devraient être mises en consultation prochainement.

